



INSÉCURITÉ ET CLIVAGES SOCIAUX

L'EXEMPLE DES VIOLENCES SCOLAIRES

— *Éric Debarbieux*

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les violences scolaires reviennent régulièrement dans les débats sur « la ville », que ce débat soit d'opinion ou qu'il soit scientifique. Nous sommes passés d'une relative indifférence au sujet – ou d'un tabou – à une prise de conscience forte. En même temps, les modèles évoluent : de nouvelles interprétations s'entrelacent avec d'anciens points de vue, des représentations minoritaires deviennent majoritaires. Par exemple, dans la pensée savante, le « fantasme d'insécurité » laisse la place à la « violence quotidienne », à travers ce qu'il est coutumier maintenant en criminologie de nommer les « incivilités », notion elle-même sans doute provisoire. Des pratiques nouvelles sont nées : meilleur repérage, quantification, programmes de recherche, actions de terrain, préventives et répressives.

Parmi les débats en cours a resurgi une vieille question, déjà largement traitée pourtant (Chamborédon, 1971, Bouamama, 1993) : la délinquance – ou la violence – des jeunes est-elle violence de la jeunesse, liée à une dégradation anomique généralisée du lien social, ou est-elle délinquance différenciée suivant les conditions socio-économiques et les exclusions sociales ? Autrement dit, la « violence à l'école » menace-t-elle en tous lieux, témoignant d'une décadence éducative profonde ou est-elle imputable à des déterminants sociaux ? « La galère » ou « la société incivile », pour reprendre deux titres célèbres ? A vrai dire, ces deux modèles présentent tous deux leur danger : stigmatiser des populations particulières, quoiqu'on en veuille, ou appeler au « redressement moral » quoiqu'on en pense... et l'un peut d'ailleurs très bien cohabiter avec l'autre.

Presse et violence à l'école

Pour éclairer ce débat, et tenter de comprendre ce qu'est « la violence à l'école », nous allons d'abord évoquer, à travers l'analyse inédite d'une revue de presse, quels sont les tenants de ces modèles, révélant par là la persistance de grands clivages politiques – qui ne recouvrent pas forcément des appartenances partisans. Puis nous référerons ce débat à une recherche que nous avons menée ces dernières années, interrogeant plus de 15 000 élèves dans une centaine d'établissements (Debarbieux, 1996).

La presse écrite a largement rendu compte ces dernières années des problèmes de violence à l'école. *Le Monde de*

l'éducation, presque seul dans les années quatre-vingt, avait certes déjà plusieurs fois signalé l'acuité des difficultés connues dans certains établissements, et ce dès 1980. Des revues spécialisées s'étaient aussi largement fait l'écho de réflexions sur le sujet (par exemple dans la presse des mouvements pédagogiques). Mais c'est au tournant de la décennie que les grands quotidiens et hebdomadaires se sont emparés de la question. Nous avons pour notre part extrait au hasard de notre revue de presse environ 150 articles parus entre 1992 et 1996 (mars)¹ et les avons soumis à une analyse thématique, qui montre bien les clivages idéologiques et les profils de pensée.

Une analyse thématique²

Le débat est majoritairement tranché, si l'on s'en tient aux thèmes dominants : l'impression d'une montée générale de la violence scolaire est le thème le plus fréquemment évoqué, avec 19 % des occurrences, même si le thème de la « banlieue » – essentiellement parisienne – est lui aussi très présent (14 %). Encore le thème de la banlieue est-il souvent co-occurent avec le thème de la généralisation de la violence scolaire, mais par imprégnation ou surtout invasion des bas-quartiers vers les écoles ordinaires. En témoignent des titres comme celui-ci, extrait d'une revue à destination des parents d'élèves (*Aquitaine*, 1996) : « Guerre des blousons : la délinquance à l'école serait montée d'un cran. Des bandes viendraient racketter à la sortie des collèges et lycées. Que risquent vraiment nos enfants et comment s'en défendre ? » Encore cet article emploie-t-il le conditionnel, mais l'invasion qui menace

Page de gauche : De nouveaux enseignants à l'école, 1996.

1. Les journaux et revues suivantes ont été utilisés : *L'Événement du Jeudi*, *Le Figaro*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *Le Monde*, *Libération*, *Sud-Ouest*, *L'Humanité*, *Le Monde de l'éducation*, *Le Parisien*, *France-Soir*. Quelques autres articles seront cités dans *La Croix*, *La Vie*, *Le Canard enchaîné*, *Présent*, *Paris-Match* ou la presse spécialisée, etc. Nous avons réalisé un équilibre « droite-gauche » satisfaisant.

2. Note technique : cette analyse a été réalisée à l'aide du logiciel Sphynx Lexica. Elle postcode 150 titres d'articles, sous-titres et introductions en tête (analyse lexicale et analyse thématique). C'est un travail provisoire exploratoire que nous comptons améliorer dans les prochains mois en y incluant les tendances récentes.

n'est pas au conditionnel quand un autre titre affirme (*La Croix*, 1996): «Les enseignants minés par la violence scolaire. La forteresse contaminée» (l'expression est également utilisée dans *Le Point*, en 1993).

Un thème est fréquent, même s'il est inégalement réparti, celui de la sauvagerie porté par un lexique de guerre urbaine ou «tribale»: «la loi de la jungle» (*Les Cahiers Pédagogiques*, 1991), ou cette introduction d'un article du *Point* (1993), «l'engrenage insécurité-délinquance sur fond de tensions culturelles et raciales ronge les banlieues. Un phénomène si profond et si grave que tout l'équilibre du pays est en cause: il fabrique une jeunesse violente encore marginale, mais suffisamment nombreuse pour constituer un élément de déstabilisation sociale». Le thème de la sauvagerie hésite entre la sauvagerie native des enfants, retour du vieux thème anthropologique de «l'enfant-sauvage», et le thème de «l'enfant de sauvages», qui ethnicise, voire racialise la violence scolaire. Ainsi de cette une du quotidien d'extrême-droite *Présent* (1991): «Ce n'est pas parce que ce sont des jeunes, c'est parce qu'ils sont restés des sauvages». Les crimes commis par des mineurs amènent plus fréquemment des généralisations «philosophiques», sur la «barbarie enfantine», locution qui forme titre pour un article d'André Comte-Sponville dans *L'Événement du Jeudi* du 2 décembre 1993. Pour ce philosophe,

«la violence des enfants n'est pas une aberration, une monstruosité, une exception: elle est la règle de la nature, de la vie, de la pulsion, dont on ne sort que par une autre règle, qui est de douceur et de respect. Mais celle-ci n'est jamais donnée à la naissance. C'est culture contre nature: civilisation contre barbarie... sans quoi il n'y a que la bête humaine, qui est la pire de toutes».

Le lexique employé est très suggestif: après les mots qui annoncent le sujet (violence, école, élèves), et sont par là obligatoires, le mot le plus employé est le mot «ans» (avant les mots collèges, enseignants et lycées) qui considère l'âge des victimes et des agresseurs comme une circonstance aggravante, une certitude de décadence éducative. Un fait divers a particulièrement retenu l'attention horrifiée de la presse, celui du meurtre d'un enfant de Châlons-sur-Marne, par un de ses camarades. «Égorgeur à 13 ans!», s'indigne *France-Soir*. La violence à enfants est le fait des «vandales» (*Sud-Ouest*), des «desperados» (*L'Événement*) ou des «enragés» (*France-Soir*), tout au moins des «fouteurs de merde» (*Le Nouvel Observateur*). Ils s'en prennent à «nos» enfants, mêlant ainsi l'imaginaire de l'enfant-roi, victime, et de l'enfant des classes dangereuses, agresseur. Certains n'hésitent pas à sauter le pas, et accusent les immigrés. Un dessin humoristique de Jacques Faizant, dans *Le Figaro* du 13 mai 1993 représentait sous le titre et l'éditorial «Violence dans les lycées: état d'urgence» le Président de la République s'exclamant devant la proposition du code de la nationalité faite par le garde des sceaux de son gouvernement cohabitant: «Ah! Où sont mes ministres d'antan, M.

Méhaignerie! Notre problème du Beur en excédent était, de toute évidence, fait pour M. Le Pensec». Il est vrai que cet humoriste commettra un dessin d'un humanisme évident, la semaine suivante (17 mai 1993), où l'on verra Charles Pasqua rétorquer à Marianne lui présentant un journal dont la une est «Neuilly: le preneur d'otages abattu par la police»³: «Encore une chance tiens, que ce n'était pas un Maghrébin! J'y coupais pas d'une accusation de bavure».

Bien des articles se réfèrent à la violence la plus dure: le meurtre, ou la peur du meurtre par la circulation d'armes. Parmi les faits relatés, 28 % parlent de meurtres ou d'armes, le racket et les vols étant cités dans 9 % des articles et les violences plus légères par 3 % des textes. La violence est crime, commis par des enfants. Il y a toutefois une très forte attention portée sur l'agression contre les adultes: ce thème est en effet le deuxième par ordre d'importance. Deux sacrés sont donc transgressés pour l'opinion: enfant-victime, professeurs-victimes sont les deux faces indissociables de ce qui est souvent perçu comme un danger social. Beaucoup plus rarement sont relatées les violences des enseignants, sans aucun doute parce qu'il y a là encore un tabou fort, qui n'est qu'un état de la sensibilité de l'opinion qui reconnaît encore, ou qui regrette, une espèce de «droit de correction». Les rares cas relatés sont la plupart du temps des cas de violences sexuelles sur mineur, mais ils ne font jamais la une, dans notre échantillon du moins, arrêté à mars 1996.

«Conservatisme», «progressisme», «sensationnalisme»

La représentation dominante semble donc bien être celle d'une montée irrépressible de la violence scolaire, liée aux banlieues populaires, mais plus sûrement à une société qui, globalement ne sait plus éduquer ses enfants. Cette représentation se nourrit de faits-divers terribles. Même lorsque le fait divers n'est pas présent, l'impression est que toute école est menacée. Un article de *Sud-Ouest* relate la concertation voulue par le ministre, telle qu'elle a été menée dans une école d'une banlieue très privilégiée de Bordeaux: «Violence à l'école: le poids du silence. La réflexion organisée hier au collègue François-Mauriac n'a pas donné lieu à un débat animé. Un établissement peut-être privilégié, mais pas à l'abri de la violence». Cette représentation transcende les clivages politiques. Certes, Revel, dans un des éditoriaux au vitriol dont il a le secret, n'hésite pas à dire dans *Le Point* que la violence scolaire ne peut être imputée aux seuls déterminants socio-économiques, mais qu'il faut plutôt comprendre qu'il est plus facile de «piller, de violer, de tuer» que d'étudier et «que les élèves ne s'en privent pas». Mais *Les Cahiers Pédagogiques*, revue pédagogique de gauche,

3. Nous n'avons pas utilisé l'affaire du preneur d'otages de la maternelle de Neuilly dans notre choix d'articles.



École primaire, journée non-violence, 1996.

n'hésitent pas à titrer sur « la violence devenue règle » ou à examiner les « violences ordinaires » dans « une école de campagne sans histoires » et nous pourrions multiplier les exemples.

Moins fréquent (à peine 7 % des occurrences), le thème de la « relativisation » de la violence est surtout lié à des interviews de chercheurs, dont l'auteur de ces lignes. Il est souvent associé au thème de l'incivilité et il faut se demander si cette relativisation n'est pas de l'ordre d'une illusion rationaliste. Par contre, d'autres explications causales sont plus nettement clivées : inégalités sociales, ou illusoire égalitarisme scolaire, manque de moyens et incurie ministérielle, pulsions au crime et faute éducative des parents. C'est sur cette analyse causale que des modèles divergents peuvent être le mieux mis en évidence, et entraîner des préconisations différentes.

Nous avons pu identifier deux profils principaux, qui recouvrent plus ou moins un clivage progressisme-conservatisme persistant, dont la frontière est mouvante, mais réelle⁴. D'un côté, une série constituée par *Le Figaro*, *France-soir*, *Le Point*, *Le Parisien* et *L'Événement du Jeudi* généralisent plus volontiers la violence (70 % des occurrences du thème), relatent des violences plus dures (67 %), l'interprètent nettement plus comme l'effet d'une « sauvagerie » native (77 %), aggravée par l'âge des victimes et des coupables (67 %). De l'autre côté, une série formée par *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde* et *L'Humanité*, voit plus volontiers dans la violence la résultante du manque de moyens ou de l'incurie ministérielle – même dans le cas du gouvernement de gauche – (67 %). Ces revues envisagent plus facilement des solutions en termes pédagogiques (80 %) et évoquent plus facilement les grèves enseignantes contre la violence (67 %). Le cas de *L'Humanité* est d'ailleurs caricatural à cet égard, puisque la plus grande partie des articles de ce quotidien parlent de la violence scolaire à propos des grèves d'enseignants.

Gauche-droite ? Sans doute, mais c'est beaucoup moins simple qu'il n'y paraît. Si les revues « de gauche » parlent

plus volontiers de prévention que les revues « de droite », plus sécuritaires, elles ne se distinguent toutefois pas vraiment sur la nécessité de la répression, ou en tout cas d'une liaison partenariale forte avec la justice et la police. On a là une confirmation de l'évolution entamée avec le rapport Bonnemaïson, et qui a cassé un certain angélisme du tout-préventif. Surtout, ces profils sont sujets à ajustements au

coup par coup, et l'on a l'impression dans bien des cas d'une pensée qui se cherche, d'une doctrine mal assise, qui recouvre des clivages au sein de « la gauche » comme de « la droite ». Livrons-nous un instant à un jeu dont la règle pourrait être : qui a dit cette phrase, la « gauche » ou « la droite » ?

« Le vrai responsable : l'idéologie égalitaire de gauche » (*Le Figaro*).

« La faute à qui ? Au mythe de l'égalité maintenu dans un système qui n'en a plus les moyens ? » (*L'Événement du Jeudi*).

« La fin des années d'indulgence ? Violence à l'école, le rapport choc. L'établissement scolaire n'est plus une enceinte hors la loi. Il faut donc que dans les rues alentour police et justice puissent faire leur travail. C'est le sens du rapport jusqu'ici inédit remis par l'inspecteur général Barret au ministre de l'Éducation nationale. Explosif ! » (*Le Nouvel Observateur*).

L'humour grinçant du *Canard* n'hésite pas quant à lui devant un « Avec la Pédagogie Nouvelle, plus de calcul : des Berretta ! ». A l'inverse, *Le Point*, qui a souvent la position la plus nettement sécuritaire, peut publier un article relativisant l'importance quantitative des meurtres commis par des enfants, en interrogeant le psychiatre Alain Guy. Il ne s'agit pas ici de mettre tous les journalistes dans le même sac, bien entendu. Au delà du sensationnalisme de certains titres, qui rapproche par moments un hebdomadaire tel *L'Événement du Figaro* ou du *Point*, il demeure des profils marqués. Les débats, dans les revues à profil « progressiste » sont parfois plus conservateurs : le thème des « valeurs » par exemple est beaucoup plus clairement indiqué dans cette presse, avec celui de la défense de la République et du regret d'un passé de l'école.

4. Ce qui suit résulte d'une analyse factorielle très significative (1-P = 99,75 %).

La problématique de l'insécurité

Cette brève revue de presse montre donc, malgré la présence de réels clivages, une dominante dans la présentation des violences scolaires, vues dans une majorité d'articles à travers une généralisation de celles-ci, dans leurs catégories les plus dures : meurtres, agressions physiques, armes. Pour interpréter correctement cette représentation, il convient d'abord de la mettre en relation avec la quantification des phénomènes actuels.

Les chiffres de la violence scolaire

Or cette quantification laisse plus apparaître une relative modestie des crimes et délits en milieu scolaire qu'une irrésistible poussée de fièvre. Les statistiques établies par le ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire en 1994 et 1995 donnent, pour la première fois, une vue d'ensemble des violences scolaires pénalisées. La présentation de ces chiffres par la direction centrale de la Sécurité Publique est révélatrice à la fois d'une prise de conscience administrative et d'une certaine perplexité : les « violences scolaires » sont conçues comme un « phénomène existant de longue date », mais connaissant ces dernières années un « développement dans leur nombre et leur nature ». Pour répondre à cette préoccupation, en 1993, une rubrique statistique nouvelle a été créée, comptabilisant les agressions physiques subies par les élèves, les agressions subies par les enseignants, ainsi que le nombre de dégradations et de vols commis à l'encontre des personnes et des établissements. Ce recueil des infractions a été initié en 1993 « notamment en raison du nombre d'agressions perpétrées à l'encontre d'élèves et de membres du personnel enseignant qui semblait aller en s'accroissant ». Cette impression d'accroissement laissait présager des chiffres assez élevés, or il n'en est rien : « pourtant les chiffres recueillis sont relativement modérés : 771 faits de coups et blessures volontaires (interruption temporaire du travail de plus de 8 jours) sur des élèves et 210 sur le personnel enseignant ». Les auteurs identifiés sont majoritairement des élèves de l'établissement : 69 % des cas de coups et blessures contre élèves, 63 % dans le cas de racket, 63 % des cas de coups et blessures contre les personnels et encore ce dernier chiffre doit-il être pondéré par le nombre important des plus de 18 ans impliqués dans ces violences, qui sont souvent des parents d'élèves. Contrairement à une légende tenace, qui fait consensus dans l'opinion française, *l'essentiel* de la violence scolaire n'est pas *directement perpétrée par des éléments venus de l'extérieur*, même si c'est parfois le cas et qu'il ne faut surtout pas le minimiser, mais il ne faut pas non plus céder à la facilité de l'image de « l'invasion » qui menace. Ceci est d'autant plus vrai que les plaintes sont plus facilement déposées quand il s'agit de jeunes inconnus, qui ne signent pas un échec pédagogique de l'établissement par leur comportement déviant.

Augmentation ? Peut-être, mais ces chiffres prouvent en réalité la modestie de la criminalité scolaire, et peuvent laisser penser que l'école reste largement un lieu protégé des crimes et délits déterminés par le Code pénal, quel que soit l'indicateur choisi. En effet, si l'on rapporte le nombre de faits au nombre d'élèves par exemple, on constate que ce rapport est très faible : 1999 faits recensés pour 14 millions d'élèves, soit un rapport de 0,014 %. Si l'on rapporte le nombre de faits perpétrés à l'encontre des adultes aux effectifs des personnels de l'Éducation nationale, ce rapport reste faible avec 1992 faits pour 1 108 000 personnes, soit un rapport de 0,18 %. Ces deux chiffres sont à mettre en relation avec le rapport du total des crimes et délits constatés au total de la population française : ce rapport est de 6,5 % (environ 3 700 000 délits pour 57 millions de personnes). Bien entendu, comparaison n'est pas raison et ces calculs devraient être pondérés à la hausse, si, comme l'estiment les chefs d'établissements, environ 80 % des faits sont traités en interne par l'institution scolaire⁵. Mais même une telle pondération donnerait des chiffres toujours très inférieurs à la criminalité générale, fort heureusement. De même cette relative faiblesse se retrouve dans le rapport entre les faits constatés et la délinquance juvénile globale : ces faits scolaires ne représentent qu'environ 2,5 % de cette délinquance, et si l'on en croit un rapport du Parquet de Créteil en 1994, moins de 1 % de la délinquance totale des départements concernés. L'école reste en moyenne beaucoup moins prise dans la délinquance pénalisée que l'ensemble de la société française, cela doit être souligné. Le nombre de crimes et délits constatés en milieu scolaire suit l'évolution globale de la délinquance juvénile, tout en restant globalement plus faible en pourcentage comme en valeur absolue. L'école n'est ni totalement protégée de l'extérieur, ni totalement perméable. L'évolution des chiffres depuis 1993 montre une augmentation assez importante des faits répertoriés : mais cette augmentation traduit-elle une augmentation réelle ou/et un meilleur comptage et une augmentation de la sensibilité, qui augmente mécaniquement les signalements ? Il est encore trop tôt pour le dire, et seule une série sur plusieurs années permettra de prendre réellement la mesure des violences scolaires pénalisables. Il y a de quoi rester perplexe, puisque, au moment même où la sensibilité médiatique devenait très grande, un rapport du Procureur Général Jourda analysant la délinquance en milieu scolaire en ce qui concerne Paris et les départements limitrophes notait, en 1994, une très forte baisse (50 %) des violences les plus graves, contre une très forte hausse des « actes générateurs de tensions au quotidien » (vols simples, dégradations, insultes raciales, violences légères).

5. La note de la direction générale de la sécurité publique précise d'ailleurs que la délinquance juvénile est mieux connue que celle des adultes, par meilleure surveillance. La pondération n'irait donc pas forcément en proportion à la hausse.

Les faits recensés ne peuvent rendre vraiment compte de la toute petite délinquance, largement inconnue, et souvent traitée en interne. Mais ils peuvent au moins montrer que le problème ne réside pas, actuellement, dans les catégories les plus graves. Les cas d'homicide, aussi terribles soient-ils, ne peuvent servir à penser la violence scolaire, à généraliser l'insécurité ou à rêver d'une quelconque « barbarie infantine ». C'est bien la petite délinquance qui est la plus importante quantitativement. Ce n'est évidemment pas une raison pour ne pas la prendre au sérieux. En pensant la violence scolaire majoritairement dans ces catégories les plus graves, la presse, souvent, s'empêche de la penser, ce qui ne veut pas dire qu'elle joue nécessairement un rôle négatif : elle révèle aussi le sacré, qui ne peut être transgressé, elle donne norme contre les violences les plus graves. Malgré tout, il nous semble difficile de généraliser une « montée » de la violence dure en tous lieux. Lors de notre enquête, les élèves ont eux-mêmes relativisé son importance : en collège, 16 % seulement nous ont dit que la violence était très présente dans leur établissement – moins de 1 sur six – et seuls 6 % des lycéens nous ont répondu de la même manière. Encore faut-il savoir que le mot « violence » ne recouvre pas chez eux un monde de crime et de sang, mais surtout des bagarres de cour de récréation.

Incivilités et insécurité

Cette relative modestie des violences scolaires, mesurées à l'aune du Code Pénal, pourrait après tout signifier que l'inquiétude est mal fondée et que la médiatisation outrancière de ces faits dans les médias contribue à créer un « fantasme d'insécurité », à stigmatiser certains quartiers et certaines populations, faisant ainsi le jeu de l'extrême-droite raciste, dont le poids électoral se renforce en France. C'est là un modèle interprétatif qui a été dominant dans les années quatre-vingt (Chesnais, 1981, Dulong 1983). Jean-Claude Chesnais, auteur d'une *Histoire de la violence* parue en 1981, démontre sur la longue durée que la violence de grande criminalité a fortement diminué dans nos sociétés européennes, même si ont augmenté les violences d'État et les violences technologiques. Moins de crimes de sang, moins de viols, moins d'attaques à main armée, nos sociétés se sont pacifiées. Pour lui « les sociétés occidentales craignent ce qui n'est plus à redouter et ne redoutent pas ce qui est le plus à craindre » (*op. cit.*, p. 454). Chesnais est un cas-type d'un modèle français d'approche des phénomènes d'insécurité, qui délie sentiment d'insécurité et victimisation, mettant en avant le rôle des rumeurs pas toujours fondées et d'un imaginaire parfois manipulé. Chesnais, tout en reconnaissant la variabilité de la définition de la violence, « mouvante, souvent insaisissable, toujours changeante », s'en tient au « premier cercle » de la violence, « le noyau dur », « la violence *physique*, la plus grave », celle qui se décline en quatre grands genres : les homicides volontaires (ou tentatives), les viols (ou tentatives), les coups et blessures volontaires graves,

les vols à main armée ou avec violence. La violence de deuxième cercle étant « violence *économique* qui concerne toutes les atteintes aux biens » ne peut, selon Chesnais, être vraiment qualifiée de violence : la violence est essentiellement atteinte à « l'autonomie physique d'une autre personne », à son intégrité physique. Quant à la violence de troisième cercle, la violence « morale (ou symbolique) », « parler de violence dans ce sens est un abus de langage propre à certains intellectuels occidentaux, trop confortablement installés dans la vie pour connaître le monde obscur de la misère et du crime ».

Il est certain que quels que soient les faits-divers qui ont ému l'opinion publique, et précipité une collaboration plus étroite entre les services, le « crime » ne s'est pas emparé de l'école. Allons plus loin : voir la violence scolaire en France à travers le prisme du crime de sang, c'est confondre des pathologies individuelles exceptionnelles avec une pathologie sociale, c'est confondre faits-divers et fonctionnements sociaux.

Pourtant, nous ne pensons pas que la perception d'une montée de la violence soit un « fantasme », mais nous pensons qu'il faut pour la mesurer d'autres indicateurs. La recherche récente, en transposant une notion déjà largement répandue dans le monde anglo-saxon, abandonne ce modèle de l'insécurité comme fantasme. Il y a en effet place entre le tout du crime et le néant du fantasme pour une autre catégorie : celle de l'incivilité. La traduction de textes fondateurs, tel le célèbre *Broken Windows* de Wilson et Kelling⁶ (IHESI, 1994), les travaux et synthèses de Roché (1993), de Lagrange (1995), et, en ce qui concerne l'école, de Payet (1992) et Debarbieux (1996) ont largement contribué à engendrer un changement de paradigme dans la pensée française sur l'insécurité à travers ce prisme de l'incivilité. Si les crimes de sang ont massivement régressé depuis deux siècles, ce qui n'est pas contestable, les statistiques criminelles montrent depuis le début des années soixante, partout en Occident, une augmentation des atteintes aux personnes (agressions) et aux biens (cambriolages, vol à la roulotte etc.). Même si une partie de l'augmentation constatée de la petite délinquance provient d'une meilleure efficacité des services policiers, paradoxe bien connu des statisticiens, il ne semble pas douteux que l'augmentation de la petite délinquance est une tendance lourde de la société française (Louis Dirn, 1990). Les infractions constatées sur les biens ont doublé en 10 ans, passant de 1 570 000 en 1975 à 3 108 000 en 1985. Les incivilités forment le « chaînon manquant », expliquant l'insécurité ressentie par les personnes dont la vie quotidienne se dégrade effectivement, alors même qu'elles n'ont pas été victimes

6. Ce texte développe la célèbre métaphore de la « vitre cassée », selon laquelle, lorsque dans une fenêtre une vitre est cassée, les autres ne tarderont pas à l'être si on ne la répare pas. C'est une prolongation des travaux déjà anciens de Zimbaro (1969). Wilson (J.Q.) et Kelling (G.L.), « Broken Windows », *The Atlantic Monthly*, mars 1982, p. 29-38 (trad. française in *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 1994, n° 15 p. 163-180).

directement de crimes et délits. Elles recouvrent une large gamme de faits allant de la simple grossièreté à la petite délinquance, de la saleté au vandalisme. Ces faits ne sont pas forcément pénalisables, mais, même sous leurs formes les plus anodines ils semblent «des menaces contre l'ordre établi, transgressant les codes élémentaires de la vie en société, le code des bonnes manières». Ils sont intolérables par le sentiment de non-respect qu'ils induisent chez celui qui en souffre. Car qu'est-ce que la civilité, sinon «l'ensemble des attitudes qui consistent à prendre "l'autre" en considération, à lui fournir la preuve



Istres, 14 décembre 1996. Campagne des lycéens contre la violence.

de "son utilité sociale"»⁷? L'incivilité est la révélation d'un chaos possible, une perte de sens et de confiance en soi et dans les autres. A l'école, cela se traduit par une crise d'identité forte, tant chez les élèves que chez les enseignants, et le terme le plus nodal dans les discours est bien celui de «respect» sans lequel il n'est ni prestige, ni identité sociale solide. L'accord est également réalisé sur le fait que l'incivilité n'est pas à utiliser pour méjuger de l'importance de l'insécurité ressentie, au contraire. Tout doit pousser à prendre l'incivilité au sérieux, en considérant qu'il n'y a pas de solution de continuité entre celle-ci et l'infraction, et ce qui se révèle est une forte dégradation du climat de certains établissements, qui les place à la frontière entre l'incivilité et le délit. L'incivilité est annonciatrice d'infractions plus graves. Ainsi, dans un collège avec lequel nous travaillons, la désorganisation scolaire est grande, avec une forte violence «verbale» ou «mentale» entre élèves, entre élèves et adultes... et entre adultes. Le conflit d'équipe empêchant une prise en charge globale de la civilité laisse place progressivement à des faits bien plus graves. Un professeur a été récemment agressé physiquement et le racket se développe avec brutalité.

Ce que n'est pas l'incivilité

L'incivilité, et nous en sommes d'accord avec Roché, ne doit donc pas servir à minimiser la violence et la délinquance. Cependant, elle ne doit pas non plus servir à la

surestimer en la généralisant, ni à dédouaner toute représentation de l'insécurité d'une possible exagération, ou à confondre toute remise en cause de l'ordre avec un désordre intolérable, insensé, menant à terme vers le crime ou le délit. Une remarque souvent faite par les policiers avec lesquels nous travaillons est qu'après la période de méfiance absolue affichée pour une collaboration école-police nationale, certains établissements signalent le moindre chahut interne, qui n'est certainement pas du ressort de la loi pénale, mais du règlement intérieur. Toute bagarre de cour de récréation n'est pas non plus le signe d'une intenable violence, ce qui ne veut pas dire qu'il faille laisser-faire⁸,

Un débat d'importance se fait jour avec l'interprétation causale de l'incivilité contemporaine. Pour Roché, «il s'agit d'une pente d'ensemble» (Roché, 1996, 17), il pense, de manière assez contradictoire d'ailleurs avec son analyse du «sentiment d'insécurité», que le développement plus important de l'insécurité dans les banlieues n'est qu'un «sentiment», et il précise, en citant Aubusson de Carvalay, que «rien n'autorise à affirmer que cela se passe de façon privilégiée dans les banlieues». Il refuse de lier l'incivilité à la crise économique et au chômage. L'incivilité serait le prix à payer pour le confort moderne du repli privé, et l'on ne peut s'empêcher de penser que Roché ne peut que nourrir la nostalgie des modèles anciens de régulation, où le «lien social» n'était pas malade, où la civilité était assumée par tous. Le thème de «la perte des valeurs» est devenu un leit-motif dans l'ensemble de la société et dans les discours enseignants.

Sans nier cette contradiction interne aux démocraties libérales⁹, nous pensons toutefois que Roché mésestime l'importance des inégalités sociales. La littérature anglo-saxonne est précise sur ce point (cf. la synthèse de Body-Gendrot, 1993, p. 177 seq.), ainsi du rapport de Lord Scarman en 1981, suite aux émeutes de Liverpool, qui établit une corrélation forte entre taux de chômage et violences urbaines. Les violences urbaines répertoriées ont été le fait d'éléments fragilisés sur le plan socio-économique (Bachmann, Leguennec, 1996). En ce qui concerne la violence à l'école, tant sous le genre des délits que sous celui des incivilités, notre enquête révèle elle aussi le grand poids des déterminants sociaux, en ce qui concerne autant les délits que l'incivilité: plus les établissements accueillent des élèves d'origine sociale défavorisée, et plus leur

7. Dhoquois R., «Civilité et incivilités», *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 23 p. 48.

8. Une des surprises de notre enquête a été de montrer à quel point la «guerre des boutons» était encore présente dans les écoles, avec pour corrolaire la ségrégation sexuelle en cour de récréation. Les garçons se bagarrent plus, se plaignent plus, sont plus souvent victimes de la violence brutale.

9. Nous avons développé ce point de vue in Debarbieux E., «Violence, sens et formation des maîtres», Drouin A.M., Hannoun H., *Pour une philosophie de l'éducation*, Paris-Dijon, CNDP, 1994.

« indice de climat scolaire »¹⁰ est faible, plus les délits sont nombreux. Incivilité et insécurité nous apparaissent déterminées socialement, révélatrices d'une profonde coupure entre les « classes moyennes » représentées par les enseignants et leurs élèves d'origine populaire, et en particulier d'origine étrangère. Il ne s'agit pas bien entendu de faire de ces jeunes des « sauvages » ou des « barbares », ni de faire des enseignants des « privilégiés » bradant des exclus, mais l'incivilité scolaire révèle une douloureuse coupure sociale, économique et ethnicisante, qui fait l'essentiel du débat politique dans notre pays. Il ne s'agit pas non plus de penser que la violence est fatale : nous avons pu montrer que certains établissements, par des politiques éducatives et partenariales précises, concertées, cohérentes, parviennent à enrayer la spirale de la violence de manière efficace. Ainsi, dans notre échantillon d'écoles élémentaires urbaines, les deux écoles qui possèdent les meilleurs indices de climat scolaire sont deux écoles de quartiers très défavorisés des Bouches-du-Rhône, qui allient une forte cohésion d'équipe et une insertion réelle dans la communauté (c'est-à-dire au sens américain dans la communauté de voisinage). De même certains collègues sensibles ont des résultats identiques à la moyenne : il n'y a donc aucune fatalité, et ces résultats permettent de rompre avec l'idée pourtant répandue d'un « handicap socio-violent ». Nos résultats donnent raison aux approches interactionnistes. Une approche macrosociologique est donc insuffisante, pour aussi nécessaire soit-elle.

Il existe cependant une forte inégalité dans la répartition des délits, comme des incivilités, suivant l'implantation des établissements, en corrélation avec les inégalités sociales. La sociologie de la violence scolaire est une sociologie de « l'exclusion » sociale (ou plutôt de la relégation dans des établissements situés dans des zones fragilisées économiquement), en lien avec un libéralisme économique destructeur d'emplois. Ce qui est frappant est « l'ethnicisation » du phénomène, c'est-à-dire, du côté des représentations sociales, la croyance que cette violence est liée à l'appartenance « ethnique »¹¹, au moins « culturelle », sinon raciale, des élèves, et du côté de certains élèves nous avons pu montrer la construction d'une délinquance sur bases « ethniques » c'est-à-dire un bricolage identitaire où l'expérience scolaire se construit de plus en plus en termes de « Eux » et de « Nous », « amis » et « ennemis ».

Il faut ici être précis : nous ne parlons pas d'ethnies, mais d'ethnicité, ou d'ethnicisation, ce qui est très différent. La critique scientifique du concept d'ethnicité est connue. Elle est, par exemple, celle de G. Althabe contre les ethnologues urbains qui enferment dans leurs identités minoritaires ceux qu'ils étudient, assimilant de manière déconcertante un fait culturel à un fait de nature :

« Les ethnologues en mettant en scène dans leurs travaux des univers sociaux dont ils soulignent la singularité ethnoculturelle, fixent les termes de cette exclusion et

participent ainsi, contrairement à leur intention, au processus même de l'exclusion » (Althabe, 1992, 255).

Cette critique assimilant pensée sur l'ethnicité et enfermement différentialiste serait fondée si l'on considérait l'ethnicité comme un « donné », une appartenance sans changement à une culture constituée. Mais les théories ont largement évolué et mettent au contraire l'accent sur l'irréductibilité de la notion à un état stable. Rappelons avec Poutignat et Streiff-Fenart que « toute la problématique de l'ethnicité a consisté à rompre avec les définitions substantialistes des groupes ethniques, et à poser qu'une identité collective n'est jamais réductible à la possession d'un héritage culturel, fut-il réduit à un « noyau dur », mais se construit comme un système d'écarts et de différences par rapport à des « autres » significatifs dans un contexte historique et social déterminé » (Poutignat-Streiff-Fenart, 1996). Autrement dit il n'y a pas une « identité ethnique » en soi, posée comme un préalable définissant des groupes ayant pour attributs des « traits » culturels qui les déterminent. Prenons un exemple connu : les « Maghrébins ». Rien de plus courant que cette caractérisation ethnique. Et pourtant, les parents immigrés dits « d'origine maghrébine » ne s'identifiaient pas comme « maghrébins », lorsque l'économie française a fait appel à eux, mais comme Tunisiens, Algériens, Égyptiens etc. On peut pousser la démonstration jusqu'à affirmer que c'est en France, et non au « Maghreb » qu'il y a le plus de « Maghrébins », non pas bien entendu au sens d'une « invasion » étrangère, mais d'une construction d'une nouvelle identité, à son tour provisoire : plus que d'identité, il n'y a que des identifications (Bayart, 1996).

L'incivilité qui se révèle à l'école ne doit donc pas se penser sous la forme d'un affrontement « barbares » – « civilisés » : l'incivilité n'est pas la non-civilisation, ni simplement la « mauvaise éducation ». Elle est conflit de civilités, mais pas un conflit de civilités étrangères les unes aux autres et pour toujours irréductibles et relatives. Il y a bien plutôt échange et opposition de valeurs, de sentiments d'appartenances diverses. La fameuse « haine » n'est souvent qu'un amour déçu pour une école qui ne peut tenir les promesses égalitaires d'insertion. Ce thème relevé dans la presse ne peut être balayé si facilement : l'école n'est pas unique, et le jeu du choix de la « bonne école » (Ballion, 1991) remet bien plus en cause l'égalitarisme républicain que les violences des inclus dans l'exclusion : la massification, dans un contexte de chômage global des moins de 25 ans, ne peut s'assimiler à une démocratisation. « L'incivilité » n'est pas l'incivisme. La violence scolaire est une réponse maladroitement inefficace le

10. Cet « indice de climat scolaire » est le résumé statistique des questions mesurant l'intensité des sentiments que les élèves portent à leur établissement, leurs professeurs, leurs relations, et prend en compte l'étude de victimisation réalisée et le sentiment d'insécurité (méthode de l'écart-centré réduit).

11. Cf. aussi le grand article de Lorcerie F., « Laïcité 1996. La République à l'épreuve de l'immigration », *Revue Française de Pédagogie*, n° 117.

plus souvent, à l'incivisme inégalitaire du marché scolaire et urbain, qui n'a rien à voir avec une volonté perverse du « système » ou des enseignants, qui font ce qu'ils peuvent, « rustines du social » comme disait un de nos interlocuteurs. Ce « marché » est bien plus lié aux stratégies de maintien social des parents de classe moyenne, classe moyenne elle-même fortement menacée par la précarisation, qui fuient l'école populaire (Léger – Tripier, 1986). « L'incivilité » nous apparaît largement liée au déclin des modèles identificatoires dans la société post-productive, où s'identifier à un « métier » ouvrier est devenu plus difficile, où l'emploi a remplacé le métier. Finalement, la « violence scolaire » nous apparaît bien plus répondre au repli forcé sur le « quartier » de personnes socialement stigmatisées et vivant dans une « économie de transfert ». Ce repli n'a rien d'une anomie débridée et sans règles, ni d'une excuse romantique : la violence ne pourrait pas le climat des écoles privilégiées, elle est d'abord haine diffuse s'exprimant dans la proximité sur des non-privilégiés. La « haine » du prochain s'exerce d'abord sur le proche¹². Ce repli n'est pas non plus la seule réponse : la surmobilisation est au moins aussi fréquente (Charlot, 1992).

Ne pourrait-on pas finalement penser que la « violence scolaire », sous le genre de « l'incivilité », est une réponse non insensée à la visibilité nouvelle de cette « forme suprême de la violence symbolique » qu'est selon Bourdieu « la monopolisation de fait des profits de la raison universelle » (Bourdieu P., 1997, p. 100) ? Il ne s'agit pas d'être avec « ceux qui ne commencent à s'inquiéter de défendre l'universalisme que lorsqu'apparaissent des mouvements efficaces de protestation contre les manquements les plus criants à l'universalisme, aussitôt dénoncées comme des dissidences particularistes » (*op. cit.* p. 93). C'est à condition de mieux incarner l'universel abstrait de l'égalité que l'école pourra faire du sens dans la « lutte politique permanente pour l'universalisation des conditions d'accès à l'universel ».

Éric Debarbieux

12. Même si nous avons pu étudier des racketteurs extérieurs, la majorité des rackettés et des racketteurs sont élèves du même établissement, souvent de la même classe, et de la même condition sociale. Le lien racket – relégation dans des filières spécialisées apparaît clairement avec le cas des SES, mais encore une fois sans fatalité, il existe, et nous avons publié des cas de « SES d'excellence ».

BIBLIOGRAPHIE

Althabe G., Fabre D., Lenclud G., *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1992.

Bachmann C., Leguennec N., *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel, 1996.

Ballion R., *La Bonne Ecole*, Paris, Hatier, 1991.

Bayart J.-F., *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

Body-Gendrot S., *Ville et violence, l'irruption de nouveaux acteurs*, Paris, PUF, 1993.

Bouamama S., *De la galère à la citoyenneté*, Paris, EPI, 1993.

Bourdieu P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.

Cahiers de la sécurité intérieure, n° spécial, *La violence à l'école*, IHESI, n° 15.

Chamborédon J.-C., « La délinquance juvénile, essai de construction de l'objet », *Revue française de sociologie*, XII, 1971.

Charlot B., Bautier E. et Rochex J.-Y., *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris, Armand Colin, 1992.

Chesnais J.-C., *Histoire de la violence*, Paris, Hachette, 1981.

Debarbieux E., *La violence dans la classe*, Paris, ESF, 1994.

« Violence, sens et formation des maîtres », in Hannoun H. et Drouin-Hans A.-M. (dir.) *Pour une philosophie de l'éducation*, CNDP, Dijon, 1990. *La violence en milieu scolaire, I, Etat des*

lieux, Paris, ESF, 1996. « Pour en finir avec le handicap socio-violent » et « Le construit ethnique de la violence », à paraître in Charlot B. (dir.), *La violence à l'école : état des recherches*, Paris, Armand Colin, 1997.

Dulong R., *Imaginaires de l'insécurité*, Paris, Méridiens, 1983.

Lagrange H., *La civilité à l'épreuve. Crime et sentiment d'insécurité*, Paris, PUF, 1995.

Léger A., Tripier M., *Fuir ou construire l'école populaire*, Paris, Méridiens, 1986.

Louis Dirn (coll.), *La société française en tendances*, Paris, PUF, 1990.

Payet J.-P., « Civilités et ethnicité dans les collèges de banlieue. Enjeux, résistances et dérivés d'une action scolaire territorialisée », *Revue Française de Pédagogie*, n° 101, 1992. *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Méridiens, 1995.

Poutignat P., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

Roché S., *Le sentiment d'insécurité*, Paris, PUF, 1993. *Insécurité et Libertés*, Paris, Le Seuil, 1994. *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité*, Paris, Le Seuil, 1996.

Wieviorka M., *La démocratie à l'épreuve, Nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris, La Découverte, 1993.

> **Éric Debarbieux** est maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'Université Bordeaux-II. Auteur d'ouvrages sur la violence en milieu scolaire, il a notamment dirigé une recherche comparative sur ce thème pour le compte de la Direction de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'Éducation nationale et pour celui de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure du ministère de l'Intérieur.